

GENEALOGIE VAUCLUSE

Le chevalier de Buoux et les capucins
Une famille originale d'Apt : Les AUDE
Le prêtre, le chevalier et le neveu

René BRUNI

Histoire de Mollégès

Christian GRAUD

Le repeuplement du Pays d'Aigues 1450-1540

Chantal BERTHELOT

N° 9

Cercle Généalogique de Vaucluse
Ed. Décembre 1993



GENEALOGIE VAUCLUSE

**Le chevalier de Buoux et les capucins
Une famille originale d'Apt : Les AUDE
Le prêtre, le chevalier et le neveu**

René BRUNI

Histoire de Mollégès

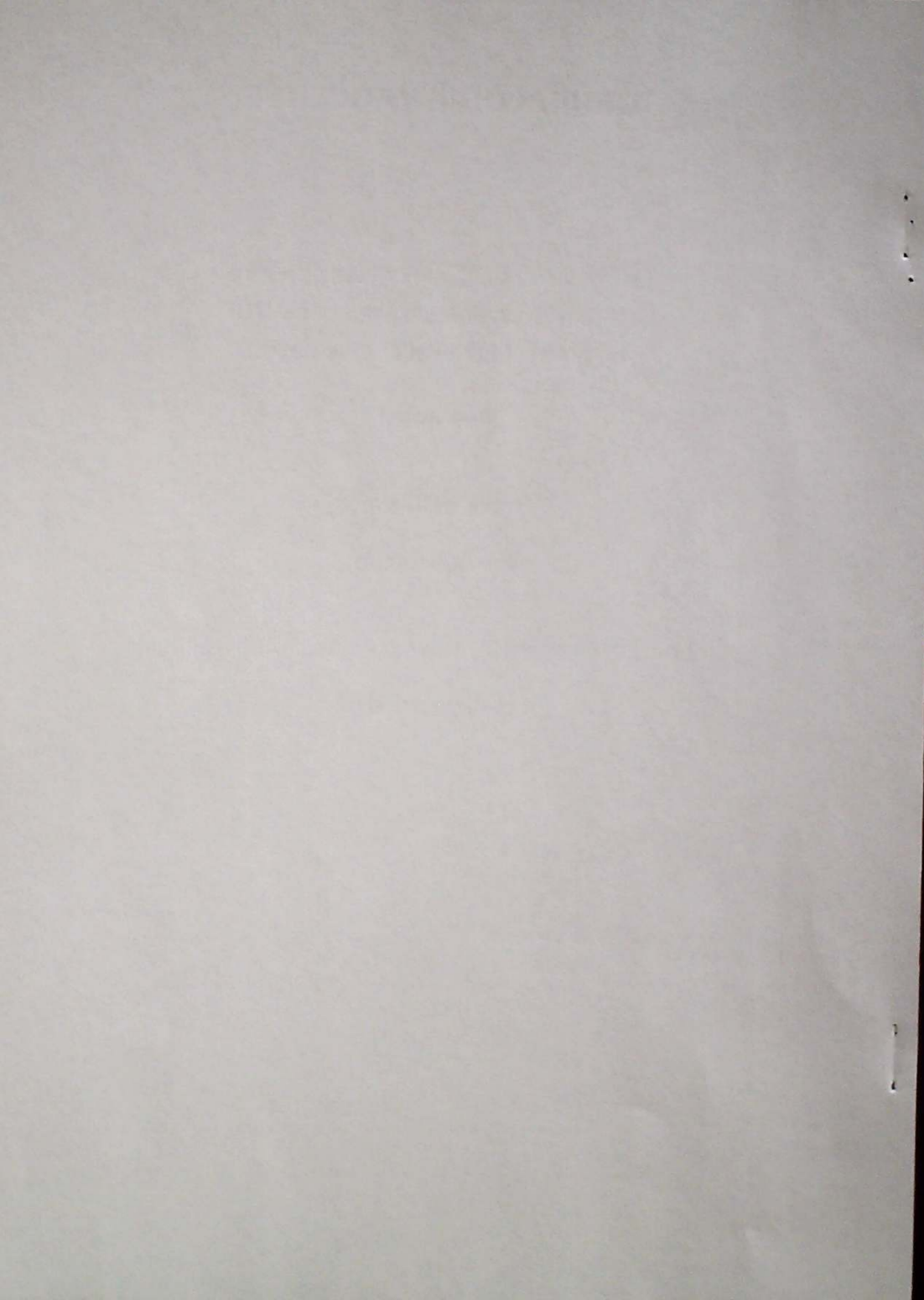
Christian GRAUD

Le repeuplement du Pays d'Aigues 1450-1540

Chantal BERTHELOT

N° 9

**Cercle Généalogique de Vaucluse
Ed. Décembre 1993**



Avant-Propos

Ce bulletin regroupe les conférences qui ont été données lors des manifestations de l'année 1993, organisées par le Cercle Généalogique de Vaucluse. Chacune d'entre elles évoquent des faits qui se sont déroulés dans la région du Luberon, pays d'Apt, pays d'Aigues. Il nous a donc semblé intéressant d'y associer le texte d'une conférence, "***Le chevalier de Buoux et les capucins***" de ***René BRUNI***, donnée en Avignon en mai 1990, lors du congrès régional de Généalogie organisé par le Cercle Généalogique de Vaucluse, et paru dans les annales du congrès.

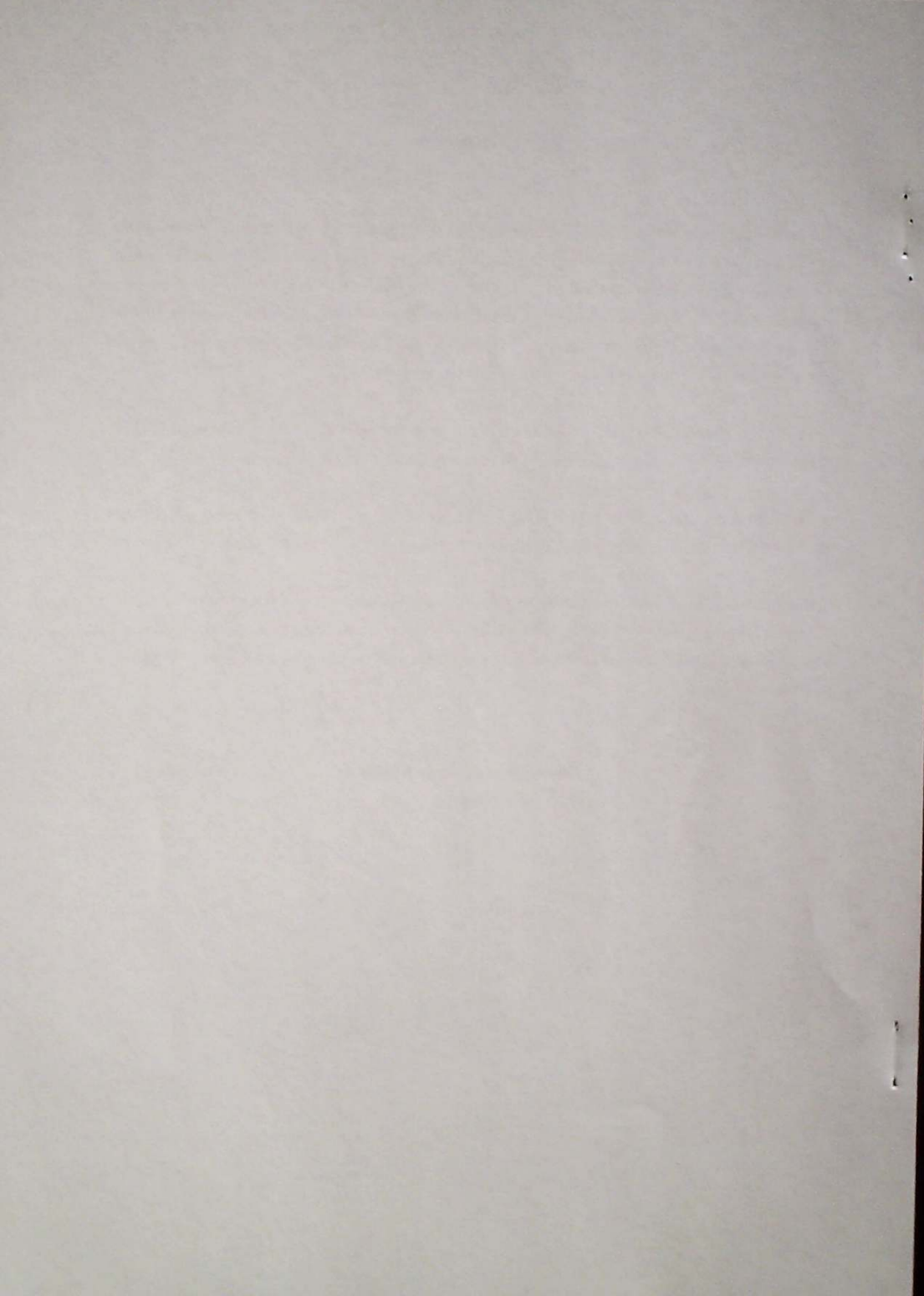
Au travers de personnages hauts en couleur : Le prêtre, le chevalier et le neveu de la famille AUDE, ***René BRUNI*** nous dévoile un peu d'histoire du pays d'Apt qui est cher à mon coeur.

Chantal BERTHELOT a choisi le pays d'Aigues. En parcourant les minutes de notaires, elle évoque les vaudois dont descendent nombre de gens originaires de la région du Luberon Nord et Sud.

L'histoire de Mollégès contée par ***Christian GRAUD***, nous apprend que ce village situé dans l'actuel département des Bouches-du-Rhône avait un lien étroit avec le pays d'Apt par le truchement des dames de Mollégès (abbaye de Mollégès) qui se retirèrent au XVI^e siècle à l'abbaye de Sainte-Croix, territoire de Roussillon.

Anne-Marie de COCKBORNE

Président



LE CHEVALIER DE BUOUX ET LES CAPUCINS.

René BRUNI

Issu d'une branche **d'Agoult**, la longue et prolifique lignée des **Pontevès** s'inscrit dans un temps dont les origines lointaines marquent dès le **X^{me}** siècle l'implantation puissante des "grandes familles" en **Pays d'Apt**. Bientôt, de mariages en successions, sachant susciter les plus riches alliances, les **Pontevès** essaient dans toute la **Provence**, le tronc commun s'épanouissant en rameaux multiples (Manbousquet, Saint-Blaise, Buoux...). Ceci simplement mentionné, précisons qu'il n'est pas dans notre intention de nous livrer ici à une étude généalogique, d'autres l'ayant déjà fait; avec plus ou moins de bonheur ou de rigueur, il est vrai. Quelques jalons sont toutefois nécessaires :

Lancelot de Pontevès, vivant à **Cadenet** vers 1390, reçoit de **Béranger, Comte de Forcalquier**, les territoires de **Buoux** et de la **Roche d'Espail**. Il épouse le 23 Juillet 1424, **Marguerite Malebaille**. De ce mariage, naissent deux fils : **Pierre** (qui reçoit la **Roche d'Espail**) et **Gaspard** que l'on peut considérer comme tige des seigneurs de **Buoux** (comtes, puis marquis), laquelle se perpétuera jusqu'en 1762.

Gaspard épouse **Douce de Bot** (fille du seigneur de **Saignon**). Cinq enfants, dont trois fils suivent cette union. Celui dont le nom va passer à la postérité est bien **Ange de Buoux-Pontevès** dont la carrière est liée à toute l'histoire de **Provence** (et du royaume) à la fin du **XV^{me}** siècle. C'est du mariage de **Ange I** avec **Marguerite de Simiane** que naît **Gabriel**, brillant officier sous **Charles IX**, et qui en 1545 épouse **Anne de Sade**. Trois fils vont naître de cette union : **Pompée, Antoine** et **Jean** (certains historiens donnent aussi une fille, Honorée).

Pompée l'aîné, s'inscrit très tôt dans la carrière des armes, et tous les chroniqueurs s'accordent pour lui reconnaître quelques faits brillants, notamment lors des affrontements "de la Ligue" à la fin du XVI^{me} siècle¹.

Le cadet, non moins traditionnellement avait son devenir tout tracé vers l'état religieux. Mais, si l'on s'en réfère à ses propres dires, il se sentait peu de dispositions pour une telle vocation. Dès son plus jeune âge, il chevauchait tout autour du château de **Buoux**, aux côtés de son frère, "le suivant en toutes choses et voulant même le distancer, car" il était bon écuyer, qu'il fesoit aller son cheval au galop à la descente, où les autres le retiennent et le font marcher au petit pas².

Durant ces mêmes troubles de la Ligue, nous retrouvons les deux frères aux côtés des ducs d'**Epemon** et de la **Valette** gouverneurs de Provence. **Antoine** commande la comette blanche au siège de **Berre** (1591); combat à la bataille de **Vinon**. On le voit au siège de **Chorges** où il reçoit du Duc d'**Epemon** une compagnie de chevaux. Ses cavaliers se distinguent à **Vidauban**. La tradition s'attache à nous le présenter traversant la **Durance** "armé de toutes pièces", voulant ainsi porter un coup aux troupes du Comte de **Carcès** postées sur l'autre rive. On le nomme gouverneur de **Moustiers** et de **Grasse**.

La paix de **Grenoble** marquait la fin des troubles.

Le **Chevalier de Buoux**, lassé des combats souhaite entrer au couvent des Capucins d'**Apt**, d'autant qu'il ne possédait aucune instruction et avouait lui-même "sa grande ignorance de la lecture et de l'écriture³.

Le supérieur des Capucins s'était engagé à fournir personnellement le meilleur enseignement au novice. Il semble bien que cette promesse ne fut pas suivie d'effet, si l'on en juge par la supplique adressée au roi **Henri IV**, après que **Antoine** eut prononcé ses vœux.

Nous avons trouvé ce texte au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale⁴. Il nous est apparu intéressant d'en transcrire le texte, lequel mieux que tout autre digression nous renseigne, assez savoureusement quant au degré d'instruction reçu au couvent par le chevalier.

Syre,

Après mestre aquite anvers nostre maiesté du debvoyr fidesle que dieu/ me commande nous randre voyant unne pays aux rang de bien tant/ désirée ie mettes resouleu faire elession dunne religion ou pour mieus dire/ un hordre le plus propre pour me guider adieu se que filz et a sette/ hauxcasion ie me mis aveq les peres quapouchins eus disant que ietes sans/ letres ilz me dyrent e le superieue mesme qu'il me feret aprandre et/ que quant il ni avet autre que luy mesme maprandret sous sette/ assurance me mys de leur hordre y ay demeure deus ans ung et/ moys quils ne mont fet rien aprandre e man suys plaint souvant/ ni ay rien seu avansser voyant qouler le tans e me voyant tr(om)pe/ ie me suys sorty de leur hobeyssansse yl ect vray Syre que yl me/ reste le veu quay fayt antre leurs mains que pour man asoudre yl fault/ que ie madresse a sa sainteté. Se sera par vostre moyen sye vous/ playt que ie an saray descharie quest qause que ie aqous a vostre/ bonte vous supplyant tres hublermant

*mander vers sa saintete un iantilhome/ de vostres aus fins que sa dite saintete a vostre qonsiderasion
masoulve/ du dit veu et me daygne randre asout de toute peyne a qoulpe/ anqourne durant le tans
que suys ors dudit hordre e estre remys/ amon premier estat il a pleu a vostre maieste prouvoir mon
neveu de/ la quapitenerie du fort de buous du mesme que a mon feu frayre nous/ avons daignares
aset estat nouveau souvenir que ledit fort soyt qouché/ sus letat des mortes payes se bien fayt
tiendray lieu amoy partiquier/ tel que vous doys et ung vostre fidele suiet e par seles que vostre
maieste set/ daigne mescryre se mot y est que quoy que ie vous demande que ie fasse estat/ de
lavoyr chesqun se saint de vous bien fayctz ie man resantray ase/ se qoup syl vous playt e sus sete
verite demeure ie priant dieu pour nostre sante et nos herreuse prospérite qome seluyt qua este est e
sera/ de vous/ syre/*

Vostre afranchy suiet e vasal

Le chevalier de Buous

Le texte manuscrit porte en marge au dos :

du chevalier de Buous

(au Roy)

Demande au Roy safranchir pour estre dispen(.) du voeu fait aux Capuchins envers le pape.

Sans en connaître la date, nous savons que le Chevalier fut délié de son voeu. Et, **Remerville**, en son histoire d'Apt⁴, nous dit plus clairement peut-être :

*"...cette forme de vie le lassa, bientôt de sorte qu'il quitta l'habit et se retira dans le
château de Buous où il termina ses jours⁴"*

Peut-être s'y souvenait-il de ses longues chevauchées aux côtés du grand Pompée, son frère, à ses luttes pour le compte du Duc d'Epemon qui disait d'eux :

"Je ne crains rien lorsque j'ai mes deux Buoux à mes côtés"

Ajoutant d'ailleurs : *" et mon écuyer Bando!"*

¹ Cf, in fine, bibliographie sommaire.

² F.J. de Remerville - Histoire d'Apt -Ms. A1, Bibl. Apt -pp. 899-900.

Abbé Boze - Histoire d'Apt- Apt, Trémolière 1913, p. 345.

³ Couvent des Capucins d'Apt, situé hors-les-murs, à l'ouest de la ville (le faubourg des Capucins existe toujours entre les routes de Marseille et de Buoux). Ce domaine morcelé en 13 portions de bâtiments et en 14 lots de terre, tirés au sort, fut vendu à des particuliers aptésiens, pour 11000 livres le 18 pluviôse an II (7 février 1794).

⁴ Bibliothèque Nationale Ms (F) 23197, f° 534.

Bibliographie sommaire.

BARJAVEL , 1841 - Dictionnaire historique, biographique ... du département de Vaucluse. Tome 2, Carpentras. pp. 274-275.

BOZE (Abbé), 1813 - Histoire d'Apt. Apt, Trémolière, p. 345 et 59.

BRUNI R., 1981 - Buoux, monographie. Aix, Edisud et Luberon Nature.

BRUNI R., 1987 - Le fort de Buoux. Cavaillon, Rimbaud.

GAY A. (Abbé), 1866 - Histoire du village, du château et du fort de Buoux. Forcalquier, Masson.

SAUVE F., 1904 - Buoux, village, l'ancien fort. Mémoire de l'académie de Vaucluse. 2^{me} semestre,+ IV.



Une famille originale d'Apt : les AUDE

Le prêtre, le chevalier et le neveu.

René BRUNI

Il existe dans le périmètre de la vieille ville d'Apt, une modeste voie qui conduisait autrefois du couvent des Carmes aux lices de la porte Saint-Martin et de la Tour Brandouille (édifice des remparts où l'on enfermait les fous¹). Cette ruelle était alors dénommée suggestivement "du Charivari" ; elle est aujourd'hui dédiée à la mémoire du "Chevalier Aude".

Mais quel est donc ce personnage ignoré de la plupart de ses concitoyens ?

Un preux chevalier du Moyen-âge ou le noble fils d'une illustre famille locale ?

Notre parcours va nous apprendre qu'il ne doit son illustration qu'à ses talents et son titre de chevalerie, à l'ordre des Chevaliers de Malte.

Des Aude, il y en a à Apt dès le XVIème siècle, avec peut-être, comme origine (germanique?) un certain Joachim de Audacii (1384) ; une ascendance juive et une racine au sud-ouest de la France.

Un Aude est mentionné comme (maître) drapier en 1699².

En 1755, Joseph Aude et son épouse Marie Mauras sont de modestes artisans, lorsque naît et est baptisé en la cathédrale d'Apt - le dix décembre - un fils aîné, portant aussi le prénom du père, Joseph, comme le veut la tradition. Son parrain est Antoine Roux et sa marraine Marie-Anne Aude³.

Nous ne savons quelles sont les autres filiations de cette famille, sinon que dix ans plus tard naît un autre fils (lequel entre aussi dans notre propos) et qui reçoit le prénom d'André. Quant au neveu, un autre Joseph, qui suivra un parcours proche du chevalier, mais éphémère - car il meurt accidentellement à 31 ans - sa naissance est enregistrée en 1778.

Un précieux mécène.

La famille Aude n'a donc d'autre noblesse que celle - tout aussi estimable - de métier. C'est le talent du père qui lui vaut d'entrer en bonnes relations avec Laurent-Michel Eon de Cély qui sera le dernier évêque d'Apt (1778 - 1789). Curieux personnage en effet que ce prélat qui supprime le séminaire d'Apt où la théologie enseignée lui paraît imparfaite ; mais a le mérite de faire achever - pour 60.000 francs - le palais épiscopal commencé par son prédécesseur Mgr Félix de la Merlière.

Eon de Cély est parfois mal jugé par certains de ses contemporains qui comprennent peu ses multiples passions pour ces sciences mises au goût du jour par le siècle des lumières : l'histoire naturelle, l'archéologie (il fait réaliser des fouilles autour de l'évêché), la peinture, l'astronomie... On ne trouve pas moins curieux - voire choquant - qu'il ait fait remplacer le bréviaire romain (et local)⁴ par le bréviaire parisien et qu'il manifeste un goût - jugé immodéré - pour l'agronomie et l'agriculture.

Cela vaut cependant aux cultivateurs du pays d'Apt d'être confrontés aux méthodes nouvelles d'enrichissement du sol, de la remise en valeur des "terrasses" et des terres laissées en jachères. On doit notamment à Mgr de Cély d'avoir introduit dans son diocèse une fourragère tout-à-fait inconnue : le sainfoin, ainsi que la garance, le platane et l'arbre de Judée. Ce génial touche-à-tout en camail violet, fit même établir une ferme modèle en son domaine des Tourrettes et - chose extraordinaire pour l'époque - réussit à y faire travailler les innombrables mendiants et oisifs de la région.

A travers ses multiples activités "hors fonction" et les nécessaires aménagements du palais épiscopal, l'évêque d'Apt portait un intérêt précis aux productions de l'artisanat local. C'est ainsi qu'ayant apprécié les qualités du père Aude et remarqué l'intelligence précoce de ses fils Joseph et André, il prit sur lui de les envoyer au collège local et d'assurer les frais de leur éducation.

Chez le comte de Tourmon

Suivons en premier temps l'itinéraire du cadet, André, à l'instar des familles nobles voué à l'état ecclésiastique, lequel - nous dit un chroniqueur - "semblait plus que tout autre lui offrir des chances d'avancement". De plus, très tôt, on le dit "né avec de rares talents et un besoin extrême de renommée". Il quitte donc le collège d'Apt pour le séminaire Saint-Charles d'Avignon. Etudes achevées, il revient à Apt, toujours protégé par l'évêque-mécène, et assure les fonctions de précepteur pour les enfants du Comte de Toumon⁵. On dit que c'est au sein de cette maison seigneuriale - "dont la fortune ne répondait ni à l'ancienneté de la race, ni au nombre de ses enfants" - que l'abbé Aude "se forma aux manières du monde élégant et prit ce ton de la bonne compagnie qui faisait rechercher son commerce"⁶. La famille de Tourmon ayant dû se transplanter en Vivarais, André Aude la suit dans sa nouvelle destinée, considéré par le comte comme un maître exceptionnel, véritable directeur d'école pour cette classe familiale qui ne compte pas moins de six filles et cinq garçons! (L'un de ses élèves, Claude-Philippe, sera Comte d'Empire, chambellan et aide de camp de Napoléon en 1808.)

Durant les années révolutionnaires et notamment sous la Terreur, nous perdons la trace du fringant abbé que tout semblait prédestiner à l'usage des Cours. Nous le retrouvons cependant à l'époque de la mise en application des Concordats de 1801 et 1813. Il se livre - comme on dit alors - au "ministère de la parole" avec une fougue et un talent peu communs, s'illustrant tout particulièrement dans les prêches du Carême ou de l'Avent, n'hésitant pas à s'engager dans la polémique religieuse, notamment lors d'un nouveau Concordat, celui signé entre Pie VII et Louis XVIII,

d'ailleurs jamais appliqué. On se demande pourquoi l'abbé Aude, se fit favorable à une cause impopulaire auprès du clergé gallican. Tout simplement parce que cet homme qui fut vicaire-général de l'évêque de Mende, dont on disait qu'il avait "une connaissance profonde du coeur humain, une vigueur continue de raison, une marche sage, des plans bien combinés, une dialectique lumineuse (...) et - par dessus tout - le charme de l'élocution"⁷....., tout simplement donc, parce que l'abbé Aude, aux ambitions non dissimulées a bien l'idée de devenir évêque. Ambition d'ailleurs légitime puisqu'il figurait alors sur la liste des aspirants à l'épiscopat. Ainsi avait-il voulu assurer sa propre candidature par un acte servile envers le pouvoir.

L'abbé André Aude ne fut jamais évêque ; mais il finit "dans la dignité et la tolérance" sa carrière ecclésiastique comme curé de la ville de Tournon. Une famille, une ville, deux moments essentiels de sa vie auxquels son nom reste pleinement lié. Il est mort à 54 ans, le 5 septembre 1824. Il répandait parfois des théories contestées ; notamment lorsqu'il prônait "une vertu condescendante" ; "de remplacer le courage par l'excuse" ou encore "de dissimuler pour ne pas accabler" ; ou encore que "le prêtre se doit de louer ce qui est commencé, même si la chose est défectueuse"...

On dit qu'à treize ans déjà, il rêvait de remplacer un jour sur le siège épiscopal d'Apt son maître et bienfaiteur Mgr Eon de Cély. Or, au jour de sa mort, l'évêché d'Apt - supprimé en 1801 - n'existait plus depuis vingt-trois ans. Quant à l'évêque Eon de Cély, disparu neuf ans plus tôt à Marseille, "dans un état mental des plus affaiblis", "il rêvait dit-on, à l'infini, de fermes idéales (dont il fut le précurseur en pays d'Apt), affirmant déjà dans plusieurs de ses écrits que la qualité du produit ferait la richesse du producteur.

L'itinéraire du Chevalier.

Le frère aîné, Joseph, mourra le 5 octobre 1841, âgé de 86 ans "dans un état voisin de l'indigence" - nous dit un chroniqueur⁸ qui ajoute : "... un vieillard ... qui avait brillé autrefois dans le monde des beaux esprits..."

Très doué en toutes choses, Joseph, à l'issue de brillantes études au collège d'Apt, où il obtient un premier prix de poésie, quitte sa ville natale, lui aussi recommandé par le comte de Tournon, et "monte" à Paris. Il n'a pas tout-à-fait vingt ans ; mais son esprit brillant, son caractère désinvolte et enjoué le font se lier d'emblée au monde littéraire de la capitale. Il se lie - ce qui n'est pas la meilleure des choses - avec un certain Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, de 54 ans son aîné. Curieux personnage, en vérité, que ce littérateur auteur de romans - plus de cinquante - aujourd'hui bien oubliés. On le disait "le complaisant" - pour ne pas dire le "bon à tout faire" du Maréchal de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet. Le chevalier de Mouhy, "importun de café", "colporteur" de tous ses propres livres qui ne se vendaient pas, de surcroît bossu, boiteux, et dont un témoin du temps écrit : "il était pauvre à faire pitié et laid à faire peur" est en bonne place dans le catalogue des "romanciers bourbeux" du XVII^{ème} siècle de Monselet et dans la "chronique scandaleuse de 1785".

Cependant, cet homme que ses détracteurs accusaient "de se donner à loyer pour faire applaudir ou siffler une pièce", ce personnage, dont Rivarol se moque ouvertement⁹, exerçait sur ses contemporains - et notamment sur les jeunes - un véritable don de fascination.

Son influence sur Joseph Aude sera considérable ; car en dépit de tout - et de tous - Mouhy connaît tout le monde et que "homme de coeur dans ses amitiés", il présente son jeune protégé à tout ce que Paris compte alors de beaux esprits et aux figures les plus enroue du siècle des Lumières.

En 1776, -il a 21 ans - le jeune Aude présente sur le théâtre de Versailles, devant la Cour, une comédie en un acte en vers "La fête des Muses". Le succès est considérable ; aussi bien récidive-t-il deux ans plus tard en présentant une parodie de la Nouvelle Héloïse de Rousseau, "L'Héloïse Anglaise", "devant leurs majestés" et un "Impromptu" à l'occasion de la naissance de la Duchesse d'Angoulême. Précisons que "l'Héloïse" sera - durant plusieurs années - présentée dans les principales villes de France¹⁰.

En 1776, Mouhy avait présenté Aude à Voltaire. Celui-ci meurt en 1778 et le jeune homme lui rend hommage dans un texte intitulé "Lettre d'un vieillard de Ferney à l'Académie Française¹¹, autrement intitulé : "J'ai vu d'un jeune homme..."

Pour bien montrer que Charles de Fieux n'était pas aussi noir que le peignaient certains de ses contemporains, notons que c'est lui qui présenta aussi le jeune Joseph à Buffon et au cercle fréquenté par les Encyclopédistes. Là, il rencontre le marquis Dominique Caraccioli, ministre du roi de Naples et ambassadeur de ce royaume à Paris. L'homme politique se double d'un esprit cultivé, féru d'économie, ami de d'Alembert, Diderot, Condorcet...En 1781, Dominique Caraccioli est nommé gouverneur de Sicile avec le titre de Vice-roi. Avant son départ de Paris, il propose à Aude de l'engager comme secrétaire particulier. Toujours impécunieux, le jeune Joseph accepte. Le poète réussit aussi bien, dans ses nouvelles fonctions, plus administratives que littéraires et s'engage même, avec enthousiasme, dans le règlement des affaires publiques. Il participe même avec ardeur au combat et aux débats engagés pour l'abolition de l'Inquisition. (Il considèrera plus tard ses interventions comme son plus beau titre de gloire).

Cette action politique ne l'empêche nullement de poursuivre son oeuvre d'écrivain et de poète et, durant les cinq années qu'il passe en Sicile, on se dispute cet homme qui "illustre les plus rares des salons". Le vice-roi n'hésite pas à écrire à ses amis encyclopédistes, à propos du jeune Aude : "ses talents sont au dessus de son âge, sa diction est noble et choisie, et c'est surtout dans ce qui tient au sentiment que j'ai distingué sa manière".

Lorsque Caraccioli est rappelé à Naples comme ministre des Affaires Etrangères, malgré l'insistance de celui-ci, Aude ne le suit pas. Un temps, la mort de son père l'a rappelé à Apt où l'on trouve le temps d'une soirée "respectueuse, mais vive d'esprit" chez l'évêque, Monseigneur Eon de Cély.

Entre temps, notre jeune aptésien a été fait - grâce à un autre protecteur - "Chevalier de Malte" et élu membre de l'Académie sicilienne.

Tous ces titres de gloire n'enrichissent pas Joseph. Aussi bien, le retrouvons-nous comme secrétaire de Buffon. (Nécessité fait loi ; malgré la modeste pension que continue à lui faire verser Caraccioli).

Aude plaît au grand naturaliste qui voit ce poète léger se transformer en adorateur inconditionnel des choses de la Nature.

C'est en sa qualité de collaborateur de Buffon que le chevalier Aude se fait apprécier de l'épouse, de plusieurs proches et amis du grand homme, notamment Madame Necker, femme du ministre, avec laquelle il engage une correspondance pleine d'esprit et de confiance. Il séjourne deux fois à Montbard, résidence née et privilégiée des Buffon. A Madame Daubenton, épouse du naturaliste, - de Montbard aussi -, et collaborateur du directeur du Muséum d'histoire naturelle, il adresse copie d'une épître en vers, avec cette dédicace :

*"Le goût qui polit un ouvrage
Vaut le talent qui l'a conçu :
Si cet axiome est reçu
Nancy, c'est de ton bien que je te fais hommage".*

Aude reste fidèle auprès de Buffon jusqu'à la mort de celui-ci, en 1788. Cette même année, à Lausanne, il publie la "Vie privée du Comte de Buffon", hommage de communion presque filiale avec l'auteur de ce monument qu'est "l'Histoire naturelle". Il fait une adresse de cet ouvrage aux évêques d'Aix et d'Apt.

Les envois reconnaissants de Joseph Aude ne sont pas toujours désintéressés. Il empruntait quelquefois des sommes rondellettes à ses correspondant(e)s, qu'il semble bien n'avoir remboursées qu'avec son seul esprit ! Un exemple : le 1^{er} juillet 1787, il reconnaît devoir la coquette somme de 800 livres à Madame Daubenton. Il fait ainsi plusieurs emprunts à l'épouse du Maire de Montbard, tous deux amis de Buffon.

Il semble bien qu'avec beaucoup de tact et de délicatesse, la créancière n'ait jamais demandé au jeune chevalier le remboursement de ces prêts.

Des hauts et des bas...

Après l'intermède Buffon, Joseph Aude retourne au théâtre. Il fait jouer à Genève, puis à Paris (1788-1789) "le retour de Camille à Rome" sous la protection du ministre Necker rappelé aux affaires.

Malgré son indolence naturelle et sa paresse chronique, il travaille beaucoup. Cette apparente insouciance plaît cependant à ses nombreux amis. Elle fait dire au comte de La Tour son correspondant-éditeur :

"Ah ! vous me prouvez bien qu'on peut être vif sans activité, et que la chaleur d'un Provençal tient quelquefois de la molle insouciance d'un Asiatique..." et il ajoute : "mais vous êtes votre plus cruel ennemi, mon cher chevalier ; vous êtes jeune encore, et vous avez trente ans. Ce que je vous dis ici sera imprimé, afin que lorsque je ne serai plus à portée de vous voir, ceux qui sont -

comme moi - séduits par votre manière d'écrire et qui aiment votre personne vous attaquent avec mes armes, et vous répètent les avis que je me permets de vous donner ..."

Il est vrai que les écrits de Aude, composés avec génie ne sont pas revus toujours dans les règles de l'art. Qu'importe ! Peut-être est-ce mieux ainsi, même si la postérité n'a pas cru devoir retenir les oeuvres du chevalier. Cette gloire éphémère a eu au moins le mérite de divertir les foules à un degré que l'on ne peut imaginer aujourd'hui.

1790-1792 : L'événement politique s'accélère. Aude produit peu ; mais le Théâtre Français donne de lui "le journaliste des ombres ou Momus aux Champs-Élysées". Le principal interprète est l'illustre Talma.

1793 : Le bouillonnement des esprits veut une compensation dans l'expression théâtrale. Le "citoyen" Aude fait son entrée dans le boulevard et inaugure un genre nouveau fait de vaudeville et de farce. Depuis 1792, c'est le temps des Cadets (Cadet-Roussel, Cadet-Buteux...). La chanson court les rues et les planches, popularisée par l'acteur Brunet. On a parfois donné Aude comme l'inventeur de Cadet-Roussel, mais la chanson pourrait bien avoir une autre origine ; à définir...

Quoi qu'il en soit, notre Aptésien est bien "le père" de tous les cadets comme l'ont affirmé bien des chroniqueurs.

La première des pièces du genre est "Cadet Roussel ou le café des Aveugles, en deux actes qui n'en font qu'un, en vers et en prose".

Bien d'autres "Cadets" suivront. Sous la satire simpliste, la chanson bon enfant, des salles surchargées s'écroulent (de rire) grâce à l'interprétation truculente de Brunet que l'auteur avait su s'attacher. Les personnages sont ceux de la rue ou plus précisément du quartier avec, en épice, Cadet : mauvais acteur, sorte de saltimbanque, avocat des causes perdues, bohème et prédicateur de café. Chez lui tout va par trois : les maisons, les habits, les chapeaux, les souliers, les garçons, les chiens, les filles à marier et, surtout... les deniers. Quelque part, il est Aude...

Dans les pièces de Joseph Aude, les dialogues alternent avec les couplets que la foule de ces temps révolutionnaires reprend en coeur. Il est vrai, qu'en filigrane le personnage central n'est peut-être qu'une copie de l'avocat Roussel (auteur des Mémoires de Louis XVI) ou encore Cadet-Gassicourt, lui aussi ami des encyclopédistes et dont le comportement - en ces temps troublés - fut souvent mal jugé.

On peut s'étonner que le fin poète Aude, l'ami de Caraccioli et de Buffon ait pu tomber dans un genre aussi grossier, parfois trivial. Mais jusqu'où ne pouvaient aller les hommes de culture dans ce temps des libertés nouvelles ? Et ne peut-on aussi retrouver bien des critiques sous-jacentes dans les réparties de Cadet-Roussel ou encore dans les mots percutants de Madame Angot, cette poissarde parvenue, reprise et immortalisée par Aude.

Les critiques à l'endroit de notre auteur ne manquent pas :

- "Est-ce bien vous, chevalier ? Vous êtes méconnaissable... Vous qu'un talent réel mettait à même de briller dans les fastes littéraires, comment avez-vous pu descendre au genre de farces dégoûtantes dont chaque jour voit inonder les tréteaux des boulevards et de la Montansier ? (il

s'agit du théâtre des Variétés-Montansier) Comment ! Je prévois votre réponse et je me tais...Avant tout, il faut vivre !¹²

Eh oui, c'est bien là la question. Celle que doit se poser chaque jour notre écrivain, sans cesse à la recherche de quelque ressource.

Plaidons en sa faveur. L'historien sait bien qu'en cette période presque toutes les productions d'expression sont soumises à la rigueur de la loi et qu'il fallait bien "faire quelque chose" pour délasser le peuple déjà lassé par les abus des pouvoirs.

De plus, une demande de secours formulée par Aude au ministre, en 1801, alors qu'il est dans un état permanent de pauvreté, semble n'avoir jamais reçu de réponse.

La vie de bohème

C'est dans ces temps exaltés mais exaltants, que Joseph se prend d'amitié pour un être aussi insouciant et bohème que lui, l'auteur dramatique Dorvigny que l'on disait fils naturel de Louis XV¹³.

Dorvigny, lui aussi fécond dans ses productions était l'inventeur du personnage de Jocrisse. Ayant des goûts et des talents communs, ils décident de les partager ; la plupart du temps dans les mêmes lieux : le soir au théâtre et toute la journée au café ! Peu portés au travail d'écriture, c'est le plus souvent leur complice intéressé, l'acteur Brunet qui les force à produire, car il était aussi associé à la direction de théâtres. C'est dire - mais le phénomène n'est pas nouveau - que les dividendes de l'interprète étaient de beaucoup supérieurs aux droits d'auteurs.

Un jour d'ailleurs, nos deux compères apportent un cahier chez Brunet et interprètent devant lui une comédie, laquelle n'était pas plus mauvaise que les précédentes. Brunet, enthousiaste écoute, puis remet deux louis d'or aux deux amis qui s'en vont les dépenser sur le champ dans un restaurant à la mode. Quelle n'est pas la stupeur de Brunet lorsqu'il s'aperçoit, dès le surlendemain, que le cahier est vierge de toute écriture !

C'est quotidiennement que Aude et Dorvigny sont confrontés aux difficultés financières. Par mesure d'économie, ils cohabitent dans une seule et minuscule mansarde, utilisant meubles et autres objets de nécessité, à tour de rôle. Un jour, la misère atteint un tel degré, que l'on vend tous les habits sauf un. Le lit étant aussi unique - et fort étroit - l'un restait couché, tandis que l'autre allait en ville revêtu de l'unique costume. Cette curieuse alternance semblait parfaitement fonctionner. Aude restait le plus optimiste des deux, bien que ce fut son habit qui ait été vendu, parce qu'il était le plus beau !

Mais Dorvigny s'était chargé de la transaction. Argent en poche - ou plutôt en mains - il joua et but jusqu'au dernier sol. Colère passagère de Joseph qui se calme enfin, puis décide de sortir à son tour. Hélas, on n'avait pas pensé que Aude était de grande taille et Dorvigny tout petit. L'essayage fut des plus difficiles et - c'est le cas de le dire - Aude fut encore plus gêné aux entournures ! Et lorsque les derniers fils craquèrent, Dorvigny dut vêtir la seule culotte qui restait, dit-on, "encore honnête sur le devant" et s'en alla quérir une aide de toute urgence auprès de leur libraire

commun, Barba. Un autre témoin précise que "le dernier bouton, manquant" le faisant regarder avec ironie, Dorvigny rebroussa chemin et que l'on fit porter au libraire, un mot par un voisin complaisant.

On pourrait croire que Aude se serait assagi au regard de telles situations. Mais notre Aptésien restait aussi nouveau, tantôt débordant de ressources, tantôt à sec, tel l'imprévisible Calavon de sa jeunesse.

Un nouveau parcours

L'espace 1800-1812, -date à laquelle meurt Dorvigny-, semble cependant plus favorable à Aude ; période durant laquelle il écrit et fait jouer plus de trente pièces. Des "Cadet-Roussel", bien sûr, mais aussi d'autres comédies, comme "Matapan ou les assassinats de l'amour", "La Paix", "Bédéno ou le Sancho de Bisnagar" ou autres mélodrames, arlequinades, sans oublier quelques morceaux de circonstance pour célébrer l'événement politique (la paix avec l'Autriche, la fête des arts, l'Italie, le rétablissement de l'impératrice Marie-Louise, etc...).

Mais alors que Ponson du Terrail, lui aussi élève du collège d'Apt, n'était pas encore né (1829-1874) pour inventer le personnage de Rocambole, voici l'une des aventures des plus rocambolesques qui soient, dont Aude fut l'un des acteurs principaux. C'est le collectionneur Laverdet, amateur d'autographes qui nous en donne le récit¹⁴.

Un jour - comme les autres, d'ailleurs - que Aude se trouvait au cabaret - lieu de toutes les inspirations - il est témoin d'une dispute entre un mari et sa femme :

"- Maudit soit le jour où je t'ai connue, et plus encore, celui où j'ai dit oui. Ah, si au moins je pouvais trouver un homme qui me débarrasse de toi !"

Aude intervient, de joyeuse humeur, car ce jour-là sa bourse était bien garnie d'une belle somme payée par le Théâtre des Variétés.

- "Combien voulez-vous vendre votre femme ?... Je vous l'achète ; si madame y consent bien entendu..." (Précisons que l'épouse était "jeune et gentille").

"-Oh, volontiers, disent ensemble la femme et le mari. Donnez m'en un louis", dit ce dernier.

"-Le voilà !"

Sans autre, Aude prend la femme sous le bras et l'emmena chez lui. Ils devaient vivre - durant trente ans - dans la plus parfaite harmonie.

La compagne poussa Joseph à la sobriété, à l'épargne et au travail... C'est ainsi que tous deux purent s'installer dans une coquette maison de la bien dénommée "rue des Vertus".

Lorsque Aude devint le doyen des "Artistes dramatiques", il reçut une pension ; mais cet organisme eut l'heureuse idée de la verser entre les mains de la compagne. En outre, la période 1818-1830 est des plus favorables pour notre auteur ; il passe de nombreux contrats pour la représentation de ses pièces dans différentes villes de province.

En 1823, il publie un poème "l'Auguste victorie" lors de la rentrée du duc d'Angoulême à Paris (le citoyen Aude est redevenu "chevalier" et les temps révolutionnaires sont loin...) Deux ans

plus tard - il est âgé de 70 ans - , il annonce la proche parution (chez Pollet et Dondey-Dupré) de ses oeuvres complètes (avec portrait) en six volumes ; mais cette publication ne se fera pas.

La compagne fidèle - Madame Aude, comme on l'appelait par déférence - meurt en 1839. Aude retombe dans la misère et la boisson. Tombé gravement malade, la Société des auteurs dramatiques décida de prendre en charge les médicaments qui lui étaient destinés. A sa mort, la note fut honorée. Mais quelle ne fut pas la surprise des responsables de ne voir figurer sur la liste que des bouteilles d'élixir de Garus - médecine apparemment destinée à guérir les maux d'estomac - mais plus particulièrement appréciée pour sa qualité apéritive et un goût qui déjà, précédait les liqueurs d'armoïse et d'absinthe !

Joseph Aude meurt donc à 86 ans en 1841. Il n'a plus rien produit depuis longtemps et cet homme à qui "il a été beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup fait rire"¹⁵, ne divertit plus grand monde. Tout le monde ne peut être Molière et les goûts changent avec les époques...

Le chevalier Aude - pour des raisons d'ordre financier - n'est que rarement revenu dans sa ville natale ; mais il l'a souvent regretté. A l'Archevêque d'Aix, il écrit un jour :

*"... L'infortune attachée aux jours de mon enfance
M'éloignant encor jeune, des champs de la Provence,
J'allais sous d'autres cieux, dans un triste abandon,
De mes premiers travaux, lui préparer le don."¹⁶*

C'est pour Aude l'occasion de célébrer le don fait à Aix - capitale de la Provence - de sa bibliothèque, l'une des plus prestigieuses qui soit, par le marquis de Méjanès.

ET puis, un autre jour :

*... "Mes vers...ô mon pays !
Pardonne à ma fierté"*

Le neveu Joseph

La brève carrière du neveu, prénommé aussi Joseph, ne peut se placer que dans l'ombre projetée par les deux oncles et notamment par l'auteur auquel il vouait une grande admiration. Né en 1778, il meurt en 1809, à l'âge de 31 ans, avons-nous déjà précisé. Alors qu'il séjournait en Espagne, la veille du jour où il devait rentrer en France, il fut tué d'un coup de fusil, au cours d'une promenade, sans que l'on en sache davantage sur les raisons de ce drame.

De 1806 à 1809, en trois ans, il a écrit et fait jouer une dizaine de petits vaudevilles ou mélodrames. Certains esprits malveillants ont attribué ces oeuvres à l'oncle qui les aurait offertes afin de permettre au neveu de sortir de sa "paresseuse misère". Mais que ne dit-on pas ?

Le rire était le propre de l'homme

De ce trio de la famille Aude, un peu hors du commun, il faut le dire, j'aurais aimé tracer un meilleur portrait. Mais, hélas, l'image manque. Seuls restent les faits et des mots qui de Joseph faisaient "se pâmer de rire" le bon public des places et des boulevards. Des mots qui, aujourd'hui, ne font même pas sourire, des jeux que nous ne comprenons plus.

Reste, dominant de sa haute taille, le prêtre et le neveu, Joseph, qui conseillait à ses contemporains de vivre leur vie en riant. Alors, philosophe, original ou plaisantin, le chevalier Aude ? Les trois sûrement...

En tous cas, homme de coeur, d'une immense générosité reconnue de tous. Mais aussi un personnage impossible à juger dans cet espace-temps (1755-1841) qui a vu se succéder dix régimes, où - de l'un à l'autre - seul pouvait survivre et triompher un homme doté d'un tempérament fantasque et souvent inconséquent. Quel chemin, quel parcours onduleux, entre la rue du Charivari à Apt et celle des vertus à Paris ! Cette vertu - mot magique - qu'il porte dans plusieurs de ses pièces comme un symbole de tous les temps :

*"Rappelez ces tourmens ; jugez ce qu'il en coûte
Aux mortels égarés, sous leur poids abattus,
Ni bonheur, ni repos, quand nous quittons la route
De l'Honneur et de la Vertu"¹⁷*

Buoux, le 22 janvier 1993

René BRUNI

- (1) "Et si l'on voit que ton esprit se rebrouille
Nous te renfermerons dans la Tour de Brandouille"
(Vieux dicton aptésien)
- (2) A.C. BB 13 et fonds Garcin (Arch. Auteur)
A.C. CC 149 Rôle et compte de François Cavalier.
- (3) A.C. Reg. paroissial 1775. Série GG 15 (Remerciements à Brigitte Azzuro, archiviste à Apt).
- (4) Officia propria Sanctae Cathedralis Ecclesiae et Dioecesis Aptensis (1743).
- (5) Famille originaire du Vivarais, puis localement issue de Banon et Ste Croix à Lauze, à la noblesse parfois contestée mais qui releva les noms et titres des Simiane. L'hôtel particulier de la famille de Tournon est situé à l'angle des rues du Lion d'or (aujourd'hui République) et du Portalet des Petites Maries (aujourd'hui Estienne d'Orves).
- (6) E.V.R. M.A. 8 août 1841.
- (7) Abbé Roze. Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras. Notes
- (8) A.Dureau in Annales Sté L.S.& A. d'Apt, 1867-1868.
- (9) Rivarol : Petit Almanach des grands hommes Paris, 1788-(Bibli. Avignon, Calvet 8 45.653).
- (10) Nos remerciements à Mireille Bellan, bibliothécaire à Apt pour la communication qu'elle a bien voulu nous faire de plusieurs oeuvres du Chevalier Aude (1-1993).
- (11) Paris-"Aux délices", 1779.
Cité dans l'année littéraire, 1779.
- (12) C.C.-"Mes visites du Jour de l'An, à tous les auteurs mes confrères"-T.O. Paris 1800.
- (13) 1734-1812.
- (14) B.N. Coll. Laverdet, 28-30, 1829.
- (15) Docteur A.Dureau, op.cit, p.177.
- (16) Epître à l'Archevêque d'Aix.
- (17) Joseph Aude : " Montval et Sophie", drame en 3 actes et en vers, représenté pour la première fois au théâtre de l'Odéon, par les comédiens de S.M. l'Impératrice le 12 juin 1809.

HISTOIRE DE MOLLEGES

Texte rédigé à partir de note de la causerie de
Christian GRAUD

Mollèges se situe au pied des Alpilles et couvre environ 1300 ha. Une partie de son territoire se situe en zone palustre, lieux insalubres et humides où dominent les prairies.

L'établissement des hommes remonte à la haute antiquité (néolithique) dans les grottes d'Eygalières (la lèqe).

Au nord des Alpilles s'instaure une voie de circulation, avec relais au quartier de la gare, puis villa gallo-romaine et aqueduc romain.

Une pierre qui servit longtemps de bénitier à la chapelle Saint-Thomas porte une inscription romaine à la fertilité de la terre et des marais et rappelle probablement l'assèchement des marais. Aujourd'hui, cette pierre figure au Musée des Alpilles.

Pendant l'antiquité tardive, l'insécurité conduisit les habitants à un repli dans les collines d'Eygalières.

Vers l'an mille un besoin de terres apparaît, on rentre alors dans la période de défrichements.

Au début du XIIème siècle, sur le territoire défriché, il est construit à l'ouest l'église Saint-Pierre. Construite sur pilotis, elle est un remarquable spécimen des églises romanes fortifiées (Saint-Andiol). La palud, terre des comtes d'Avignon est donnée à l'abbaye de Montmajour.

De Montmajour, le fief de Mollèges passe aux archevêques d'Arles qui le donnent à **Sacristane des Porcellets**. Celle-ci fonde avec son mari **Bertrand Rimbaud de Simiane**, seigneur de la ville d'Apt, l'abbaye **Sainte-Marie de Mollèges**, en 1208. Elle est achevée en 1218. L'abbaye est confiée à des religieuses venues de Gémenos, et on comptera parfois plus de cinquante moniales issues de la noblesse provençale. Elles reçoivent en don de l'archevêque d'Arles les églises Saint-Thomas et Saint-Pierre. On note dans cette communauté qui suit la règle de Cîteaux, la fierté des abbesses qui crée des conflits avec l'archevêque d'Arles entraînant deux excommunications.

Suite à différents legs, l'abbaye constitua un véritable fief jusqu'à Eygalières. Toutefois, un quart de la seigneurie restera à un seigneur laïc.

L'abbaye détient également un important domaine à Arles où une partie des religieuses se transportaient ; elles y régissaient l'hôpital de Beaulieu et son église près des Alyscamps.

Le Roi leur donne le fort d'Ancise dans les Alpilles où elles tiennent des hommes d'armes et font lévent péage sur les voyageurs.

Pendant les deux siècles où l'abbaye est établie à Mollèges, elle connaîtra des hauts et des bas : peste, compagnies de pillards (**Arnaud de Cervoles, Duguesclin, troubles de la Reine Jeanne**,

Raimond de Turenne cantonné à Roquemartine). Le déclin s'amorce au début du XV^e siècle. En 1409, l'abbaye vend la terre d'Eygalières, et en 1436, les moniales rejoignent l'abbaye de Saint-Croix d'Apt (actuel département de Vaucluse).

Durant leur présence à Mollégès de nombreux travaux sont entrepris à leur initiative :

- Surpaturation des paluds, avec de grands troupeaux de boeufs et de cavales qui en pâturent les prés.
- Assèchement des marais.
- Défrichement des paluds.
- Construction des remparts.
- Installation de pêcheries d'anguilles.

C'est par le mariage de **Laure**, fille de **Pierre Audibert, chevalier de Noves**, plus ancien coseigneur de Mollégès connu (1272), que la coseigneurie entre dans la famille des **Châteauneuf**. **Laure** épouse **Guignonet de Châteauneuf** en 1285.

On rencontre les Châteauneuf-Mollégès à la réception de tous les grands personnages : la Reine Jeanne, Marie de Blois, le Roi René.

La cohabitation seigneuriale ne se passe pas toujours sans friction. On note un procès sur les revenus entre l'abbaye et les officiers comtaux, puis entre l'abbaye et le coseigneur laïque.

Au XVI^e siècle, les religieuses sont parties. Les **Châteauneuf-Mollégès** se sont établis dans l'abbaye. Ils vont réaménager les locaux et en particulier créer cette belle cour et la façade Renaissance. Un procès a lieu entre l'abbaye d'Apt et la famille **Châteauneuf** qui cherche à accaparer plus que sa part des revenus du fief de Mollégès. Mais au milieu du XVIII^e siècle les **Châteauneuf** vont disparaître.

A la veille de la révolution, l'abbaye de Sainte-Croix d'Apt qui a racheté en deux fois le quart de la seigneurie qui lui manquait, est l'unique seigneur de Mollégès. Elle est propriétaire du tiers des terres dont cinq grands mas qu'elle a mis en fermage.

A cette époque Mollégès compte environ 600 habitants qui, depuis un siècle, ont commencé à construire à l'extérieur des remparts. Deux hameaux se sont formés : le Grand Pont et la Gare.

C'est une révolution tranquille qui se déroule à Mollégès. Les biens de l'abbaye sont nationalisés, achetés pour la plupart par des gens de robe de Saint-Rémy et de Tarascon. La chapelle des pénitents devient la mairie. Personne n'est guillotiné, mais deux Mollégeois résidents sont arrêtés et emprisonnés à la suite des troubles du fédéralisme.

Les deux délégués aux assemblées pour élire les députés aux Etats généraux sont deux notables, dont un sera le premier maire de Mollégès.

A noter :

-l'abbé *RIVES*, curé de Mollégès de 1758 à 1766 (né à Apt) ;

-l'abbé *NAY*, curé réfractaire (Le Rove).

Au XIX^e siècle, deux événements importants pour la communauté :

La démolition de l'église du moyen-âge et sa reconstruction vers 1860.

L'arrivée de l'irrigation par le canal des Alpilles vers 1860-70 qui va transformer la zone de "Crau", région aride en été, en zone fertile pour la production des légumes, puis des fruits. Par contre, la zone palustre sera un peu délaissée jusqu'en 1950, date du dernier et définitif assèchement et sa mise en valeur.

La population essaimera dans la campagne et augmentera progressivement jusqu'à nos jours.

600 hab. sous la révolution ;

800 hab. en 1960 ;

1800 hab. en 1990.

Le repeuplement du Pays d'Aigues 1450-1540

Chantal BERTHELOT

LE PAYS D'AIGUES

Lorsque les rois de Naples régnaient sur la Provence, Pertuis s'enorgueillissait d'être "ville royale". De toutes les paroisses alentour, elle était déjà la plus importante et la plus peuplée. Il n'y a donc pas de lieu plus indiqué pour évoquer aujourd'hui le Pays d'Aigues d'autrefois.

Vous parler de ce pays est pour moi un grand plaisir, car c'est parler d'une terre où plongent mes racines maternelles. C'est aussi l'aboutissement d'un long travail de fourmi dans les plus anciens registres notariaux de la région. Le résultat immédiat et visible en est le répertoire des mariages et des testaments du Pays d'Aigues entre 1356 et 1540, déposé aux Archives Départementales de Vaucluse et aux archives communales de Pertuis.

Mais en rester là eût été décevant et frustrant si ce travail n'avait pas débouché sur une découverte. Qu'est-ce qu'une liste de dates et de noms anciens si les yeux restent fermés à la vie de ceux qui ont porté ces noms? Alors, de tout ce que j'ai découvert au hasard des pages tournées, des actes lus et relus, j'ai choisi un fait exceptionnel, dont tout le Pays d'Aigues a été le cadre et le témoin dans les dernières décennies du XVe siècle: son repeuplement, après cent cinquante années de misères et de calamités qui l'avaient décimé, ravagé et ruiné.

Rappel géographique et historique

Niché entre Luberon et Durance, le Pays d'Aigues nous paraît aujourd'hui quelque peu enclavé. Il était pourtant autrefois un véritable "carrefour où se croisaient les routes venues de Marseille, d'Avignon, d'Apt, de Forcalquier et de Manosque. Il contrôlait, par les cols du Luberon et les bacs de Durance, une part notable des communications entre haute et basse Provence, du trafic fluvial et des drailles de transhumance". Sa vocation commerciale n'était donc pas négligeable. De plus, situé aux limites des comtés de Forcalquier, de Provence et du Venaissin, il représentait une zone frontrière, une "marche" non dénuée d'intérêt. Ces quelques lignes d'Elisabeth Sauze résumant parfaitement l'importance du Pays d'Aigues aux temps anciens du Moyen Age finissant.

J'ajouterai que son terroir était riche, permettant des cultures agricoles variées et un élevage prospère. Des tanneries, des moulins à blé, à huile et à drap fonctionnaient un peu partout. Des carrières de pierre et de sable y étaient exploitées. Le pays était bien peuplé et ses villages plus nombreux qu'aujourd'hui.

Enfin, chaque ville ou village appartenait à un seigneur, et tous, manants et seigneurs, se reconnaissaient sujets d'un prince qui régnait sur la Provence. A l'époque qui nous intéresse, c'était la maison royale de Naples, avec René, duc d'Anjou et comte de Provence. En même temps que cette dernière, le Pays d'Aigues devenait, en 1486, six ans après la mort du roi René, partie intégrante du royaume de France,

A cette époque-là, le Pays d'Aigues revenait de loin. En effet, durant tout le XIVe siècle et la première moitié du XVe, s'étaient succédé malheurs et calamités. Reportons-nous à ces années si funestes.

LE REPEULEMENT DU PAYS D'AIGUES

Malheurs et calamités

Dès 1325, des catastrophes naturelles s'abattent sur le royaume et sur l'Europe entière. Hivers rigoureux, inondations, sécheresses se succèdent, ravageant le terroir, provoquant de mauvaises récoltes, engendrant famines et récession économique.

En 1348, la grande peste débarque à Marseille avec un équipage génois contaminé sur les bords de la mer Noire. Cette peste est suivie de nombreux retours meurtriers dans les décennies suivantes. Elle finit par emporter le tiers de la population du royaume de France. Avignon, Comtat et Provence ne sont pas épargnés et les morts s'y comptent par milliers. Dans une de ses lettres, Pétrarque, en deuil de Laure, écrit:

"Cette année ne nous a pas seulement ravi nos amis, elle a dépossédé le monde entier de ses populations [...]. Dans quelles annales a-t-on jamais lu que les maisons aient été aussi vides, les villes aussi abandonnées, les campagnes aussi désolées, les chemins aussi encombrés de cadavres, la solitude partout aussi effroyable et aussi étendue?"

Se remet-on de pareille détresse, alors que la guerre de Cent ans est là, qui sévit jusqu'en 1450? Le pays et ses campagnes sont régulièrement livrés aux Grandes Compagnies: soldats entre deux batailles, routiers organisés en bandes de brigands, qui pillent, brûlent, rançonnent, violent et tuent, instituant un climat de terreur et d'insécurité permanentes.

La Provence subit encore dans la deuxième moitié du XIVe siècle les ravages de guerres civiles, dues aux dissensions entre la reine Jeanne et la famille de Duras, au sujet de l'héritage de la Provence. Elle a aussi à souffrir de la rébellion du seigneur des Baux et de la révolte du vicomte Raymond de Turenne, baron de Pertuis, qui se distingue par ses atrocités.

Le Pays d'Aigues à la fin du XV^e siècle

Après toutes ces calamités, la paix enfin revenue, comment se présente la Provence, et plus précisément le Pays d'Aigues, à la fin du XV^e siècle?

Les villages ont été délaissés, vidés de leurs habitants qui ont cherché refuge dans les bourgs fortifiés. Les terres sont retournées à la friche ou restent peu cultivées: il n'y a pas assez de bras pour les travailler et, d'autre part, pendant longtemps on a pensé "A quoi bon? si c'est pour voir les récoltes pillées, détruites ou rançonnées!"

Grâce à l'affouagement de 1471, c'est-à-dire au recensement des foyers ordonné par le roi René, on a une idée exacte de ce qu'est devenu le pays

Ce recensement déclare villages ruinés, "deshabités": Mérindol, Vaugines, Puget, Villelaure, Cabrières, Peypin, Saint-Martin-de-la-Brasque, Vitrolles, Sannes et la Motte-d'Aigues. Si Pertuis compte encore 232 foyers, il n'en reste que 74 à Cadenet, une quarantaine à Ansois, une trentaine à la Tour-d'Aigues et à la Bastide-des-Jourdans, à Mirabeau 22, à Lauris 16 et à la Bastidonne 6. A raison de 5 personnes par famille, cela fait environ 30 habitants à la Bastidonne, 150 à Ansois, près de 1200 à Pertuis. On ne peut s'empêcher de penser à ce qu'écrit Emmanuel Leroy Ladurie à propos du Languedoc: en Pays d'Aigues, c'est aussi "le siècle de l'homme rare".

L'abandon des villages profite aux gros bourgs, où la vie se maintient. Vie encore précaire. La peste n'a pas capitulé et Dieu sait si les testaments témoignent de ses retours fréquents: on la voit à Pertuis en 1467 et en 1502, à Grambois en 1478, à la Tour-d'Aigues en 1482 et en 1528, à Cucuron en 1503 et en 1506, à Ansois en 1508. Mais en fait, sa violence s'est atténuée, l'épidémie ne surprend plus. "Protodolor vigente", selon l'expression des notaires, c'est-à-dire dès les premiers symptômes, chacun se prémunit comme il peut: les notables quittent à la hâte les agglomérations, le curé aussi quelquefois! Les testaments sont dictés extra-muros, dans les champs et les prés, ou recueillis devant témoins par la famille qui fait enregistrer l'acte après la mort du testateur.

L'insécurité règne toujours. Les routiers des Grandes Compagnies ont disparu, mais il reste les brigands qui font leur repaire dans les bois. On hésite à traverser le terroir de Mérindol, très peu sûr, et l'on ne s'engage pas sans crainte... et sans armes dans la combe de Lourmarin.

Si les pauvres ont pâti durement dans les épreuves, on peut supposer que les seigneurs s'en sont bien tirés. En fait, ils sont en piètre situation, financière s'entend. Tout comme leur "bon roi" René, beaucoup se sont lourdement endettés auprès des prêteurs italiens et juifs, pour faire face aux dépenses occasionnées par les guerres, les révoltes et les rébellions. Leurs

seigneuries ne leur rapportent plus rien: les terroirs sont déserts et en friche, les redevances rentrent peu ou mal, la dépopulation ayant entraîné une diminution des foyers imposables. Certaines grandes familles ont même démantelé et vendu une part de leurs possessions, tels les Sabran d'Ansouis.

Il semble que seuls aient su se tirer d'affaire les Juifs, les éleveurs ou "nourriguiers" et les marchands.

Les Juifs sont protégés par le roi René dans le comté de Provence, même si ce n'est pas toujours pour des raisons désintéressées. S'il désire leur conversion, il n'en punit pas moins les chrétiens qui se rendent coupables d'exactions et de pressions envers eux, comme cet écuyer qui avait baptisé de force une fillette. Lorsque les habitants de Digne fomentent un pogrom sanglant contre le quartier juif, il y envoie ses hérauts pour proclamer qu'il prend ces Juifs sous sa protection. C'est pourquoi, à Pertuis, vit une petite mais florissante communauté juive, qui compte une dizaine de familles. Ils sont chirurgiens, apothicaires, prêteurs, marchands, fermiers de droits seigneuriaux (c'est-à-dire collecteurs des impôts). Lors de la réunion de la Provence au royaume de France, la communauté disparaît. Ses membres émigrent ou doivent se convertir s'ils veulent rester au pays. Ceux qui restent, les plus riches, changent de nom. Ils donneront naissance à des lignées de familles influentes et prospères. Ainsi en est-il de René Danjou, juif converti et filleul du roi René dont il a pris le nom, ou encore de Jean de Bayons, de Laurent de Revest autrefois nommé Astruge Samuel, de Fouquet de Cucuron, de François de Sauvecane, fils d'un riche marchand d'Aix, ces trois derniers dits "néophytes" (nouvellement convertis) en 1500.

Les éleveurs profitent en quelque sorte de la désertification, qui multiplie les terres de pâture, d'où le développement des troupeaux et, par voie de conséquence, l'enrichissement de leurs propriétaires, par exemple les Darbon de la Tour-d'Aigues, les Boyer de Pertuis et de Mirabeau, les Olivier d'Ansouis et les Savomin de Cadenet.

Les marchands quant à eux savent comme toujours profiter de la conjoncture. Les Michel et les Lhautier de Pertuis en sont un exemple parmi bien d'autres. Point n'est besoin de s'étendre.

Ces catégories privilégiées ne passent pas inaperçues dans les actes notariés. Elles s'y distinguent par le nombre élevé des transactions qu'elles concluent: achats de marchandises, de terres, actes de vente, prêts consentis, etc. D'autre part, les pères consentent à leurs filles des dots d'un montant élevé, très supérieur à la moyenne générale. Ainsi, Nathan Passapayre épouse en 1464 Bonedone Abraham qui lui apporte 1000 florins de dot; Bellète Crestas d'Apt épouse à Pertuis Vital de Lunel en 1452 et lui apporte dans sa corbeille de noces une maison, 125 florins, plus 100 florins pour solenniser le mariage; en 1476, le marchand Honorat de

Beau reçoit de Sancier Arnaud, fille d'Odinet, lui aussi marchand de Pertuis, une dot de 200 florins.

En résumé, le Pays d'Aigues, dans les décennies 1450 et 1460, se présente comme une région dépeuplée à 70%, dont les habitants ont déserté les petits villages pour s'installer dans les bourgs fortifiés; un pays qui voit les éleveurs, les gros laboureurs et les marchands accéder à une fortune certaine alors que les seigneurs manquent cruellement d'argent; enfin un pays au terroir riche mais retourné à la friche, qui n'a pas assez de bras pour y faire pousser de nouveau la vigne, l'olivier et les céréales. Toutes ces conditions font du Pays d'Aigues une région en attente d'une renaissance.

C'est alors que, de contrées éloignées mais moins ravagées, des hommes viennent en nombre vivre au Pays d'Aigues. Ils arrivent pour la plupart de régions montagneuses, à la terre rare et pauvre. Poussés par la nécessité matérielle ou chassés par les persécutions religieuses contre les Vaudois, désireux de vivre en paix, ils vont contribuer à ressusciter le vieux terroir, grâce à leur vitalité, à leur opiniâtreté et à leur savoir-faire. Ils vont aider à son repeuplement. En y apportant leurs habitudes et, pour certains, leurs croyances, ils vont lui donner, dans bien des cas, une physionomie très particulière. D'autres que moi, avec plus de compétence, ont étudié le repeuplement du Pays d'Aigues sous l'angle de l'immigration vaudoise. Bien que leur ayant beaucoup emprunté, je resterai sur un plan plus général.

Cette brève étude est, en fait, une réponse à la question que je me posais en relevant les contrats de mariage du Pays d'Aigues, antérieurs à 1540: pourquoi tant d'hommes et de femmes étaient-ils originaires d'autres régions? Une fois cette réalité bien confirmée dans le temps, une deuxième démarche consistait à repérer les lieux d'origine et d'implantation des immigrés. Il restait enfin à considérer le déroulement de ce phénomène migratoire depuis le moment où il apparaissait jusqu'à son déclin.

Mouvements de population

En tant que telle, l'immigration en Pays d'Aigues n'est pas un phénomène récent. De temps immémorial, le vieux fonds de peuplement celto-ligure s'est enrichi d'apports nouveaux. Sans remonter aux Romains ou aux Burgondes, regardons simplement la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e. Malgré l'insécurité, ou profitant des rares périodes de paix, les hommes se déplacent sans cesse: colporteurs, muletiers qui convoient le sel des salins de Berre vers la haute Provence et le Piémont, "radeliers" qui descendent la Durance sur leurs trains de bois flotté, bergers qui mènent les transhumances, pèlerins de Saint-Jacques et de Rome et, surtout, saisonniers qui viennent régulièrement des vallées alpines pour se louer dans les travaux des champs. D'incessants va-et-vient se produisent, au hasard desquels des liens se créent, des unions se forment et de nouveaux "feux" s'allument entre Luberon et Durance.

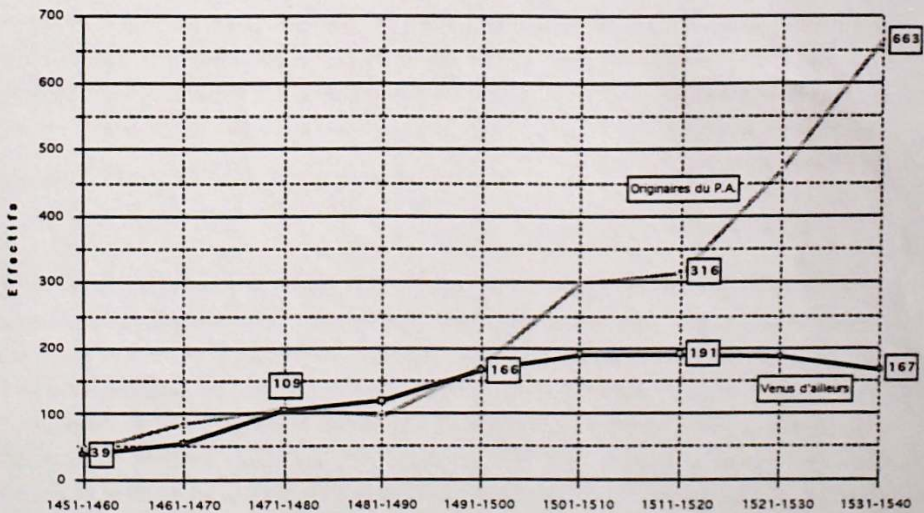
C'est ainsi que pendant la première moitié du XVe siècle, 15 % des hommes qui contractent mariage sont originaires d'autres régions, parmi lesquelles figurent déjà celles qui fourniront bientôt le plus fort contingent d'immigrés: le Dauphiné, la Savoie et le Piémont.

Évolution du repeuplement

Dès la deuxième moitié du XVe siècle, les contrats de mariage deviennent de plus en plus nombreux dans les minutes notariales, et on peut raisonnablement en envisager l'exploitation. Pour ce faire, les contrats des hommes qui ne résident pas en Pays d'Aigues ne sont pas pris en compte. De même, les remariages sont supprimés afin de ne pas comptabiliser deux fois le même individu. Reste alors, en regard des autochtones, un ensemble d'étrangers se mariant au Pays d'Aigues et y résidant, dont 28% se révèlent, hélas! d'origine imprécise ou indéterminée. La répartition par origines et par décennies permet de suivre l'évolution du repeuplement et de la comparer à l'évolution des mariages autochtones. Enfin, elle permet de dégager quelques caractéristiques propres à chaque groupe d'immigrés.

Le graphique ci-après, calculé en effectifs, est établi à partir des contrats de mariage des hommes résidant en Pays d'Aigues, selon qu'ils sont originaires ou non de cette région.

*Origine des hommes mariés en Pays d'Aigues et y résidant, 1451-1540
(en effectifs)*



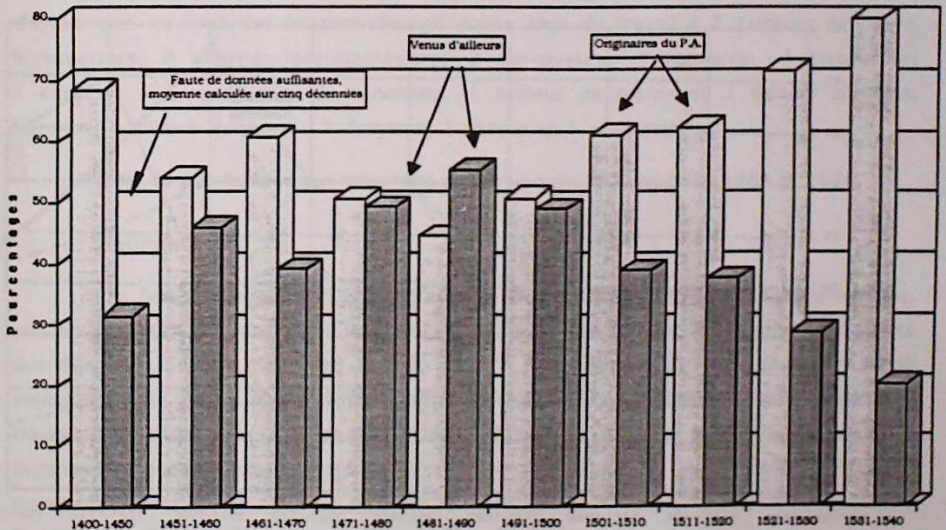
Jusqu'en 1500, les deux courbes sont très proches l'une de l'autre et progressent parallèlement, le nombre des étrangers au Pays d'Aigues dépassant même, dans les années 1480, celui des autochtones.

Dès 1501, le courbe des immigrés ralentit son ascension, atteint ses plus hauts niveaux entre 1510 et 1530, puis amorce une régression. Dans le même temps, le nombre des hommes originaires du Pays d'Aigues ne cesse d'augmenter, avec un premier bond entre 1501 et 1510 et une nouvelle remontée, plus durable, à partir de 1520.

Cette croissance spectaculaire du nombre des autochtones se produit au moment où, les premiers immigrés ayant fait souche, leurs enfants nés en pays d'adoption sont alors intégrés à la population locale.

Le graphique suivant reprend les même séries que précédemment, mais en pourcentages. Il inclut à son début, à titre de comparaison, les contrats de mariage relevés entre 1400 et 1450.

Origine des hommes mariés en Pays d'Aigues et y résidant, 1451-1540
(en pourcentages)



Dans les trois dernières décennies du XVe siècle, on constate que la proportion entre autochtones et immigrés, d'abord à peu près égale, bascule au profit du deuxième groupe, puis commence à s'inverser définitivement au tournant du siècle. Dans les années 1530, on atteint la proportion d'un étranger pour quatre natifs du Pays d'Aigues.

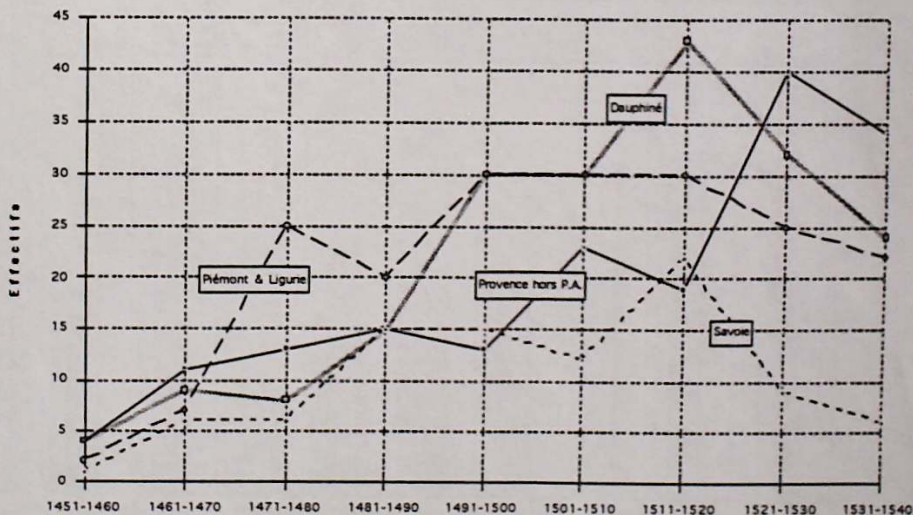
Aujourd'hui, on dirait que le "seuil de tolérance" a été largement dépassé dans les trois dernières décennies du XVI^e siècle. Il n'en est rien, les Provençaux assimilèrent sans peine les "étrangé", quelles que fussent leurs origines. L'intolérance ne se fait jour qu'à partir de 1530, visant alors un groupe précis, les Vaudois.

Origines diverses des immigrants

Le Dauphiné et la Savoie réunis fournissent le plus fort contingent d'immigrés entre 1450 et 1540 avec 287 mariages. Viennent ensuite le Piémont et la Ligurie avec 191 mariages.

Les autres provinces représentent un très large éventail, allant de l'Auvergne, du Vivarais et du Languedoc à la Lorraine, au Lyonnais, à l'Anjou, à la Guyenne et jusqu'à la Suisse et à la Belgique, mais on ne compte pour chacune de ces régions qu'un, deux ou trois ressortissants, sauf pour l'Auvergne (26 personnes) et le Languedoc (21 personnes).

*Principales origines des mariés étrangers au Pays d'Algues
et y résidant, 1451-1540 (en effectifs)*



PROVENCE

La Provence - hors Pays d'Aigues -, le Comtat ainsi que les diocèses bas alpins sont relativement peu représentés jusqu'en 1490, malgré leur proximité, car eux aussi sont confrontés aux mêmes problèmes de dépopulation. A partir de 1500, la plupart des Provençaux, venant s'installer et se marier en nombre croissant au Pays d'Aigues, sont surtout des bas Alpins, mais ils n'atteignent jamais l'effectif des Dauphinois.

SAVOIE

Sur la période qui nous intéresse, les Savoyards qui se marient en Pays d'Aigues sont au nombre de 92. Ils arrivent des diocèses de Genève et de Belley (Ain, Savoie et Haute-Savoie), souvent d'une même vallée, d'un même terroir, par exemple de l'Albanais, à l'ouest du lac d'Annecy, ou de la région d'Yenne, à l'ouest du lac du Bourget.

Une bonne moitié s'installent à Pertuis, 9 à Mirabeau, 9 à Cucuron, le reste dans les paroisses environnantes. Deux seulement habitent Lourmarin, aucun autre dans les villages qu'on appellera "vaudois", ni dans ceux "réputés déserts" en 1471. Leur préférence va donc aux bourgs les plus importants.

On en trouve la raison, à mon avis, dans une caractéristique propre à la majorité d'entre eux: ce sont des artisans. Pertuis donne ainsi du travail à 7 tailleurs de pierre, 6 savetiers, 3 charpentiers-menuisiers, 2 corroyeurs, 1 forgeron, 1 tisseur et 1 cardeur; Mirabeau attire 2 menuisiers, 1 tailleur de pierre et 1 tailleur d'habits; Cucuron, 1 tailleur de pierre, 1 forgeron, 1 tisseur et 1 couturier

Enfin, la plus forte vague migratoire des Savoyards se situe entre 1481 et 1520.

DAUPHINÉ

Les Dauphinois représentent le groupe le plus important: 195 mariages d'hommes, soit un bon quart des mariages d'immigrés dont l'origine est connue. Ils viennent en majorité des diocèses d'Embrun et de Gap, puis de celui de Grenoble (qui englobait Chambéry fondé seulement à la fin du XVIII^e siècle), enfin du diocèse de Vienne. Les vallées les plus fréquemment citées dans les actes sont celles de l'Ubaye, du Guil, ainsi que la haute vallée de la Durance d'où sont issus les colons vaudois de Cabrières d'Aigues. De ces derniers, j'ai retrouvé quelques contrats de mariage, ceux de Dauphin, de Jean et de Pierre Allard, de Jean Anthoard, de Pierre Barbo, de Pierre Durand et de Jacques Thomé.

Les hautes vallées d'où les Dauphinois descendent, Briançonnais, Queyras et Barcelonnette, sont des voies de pénétration et d'échange avec les vallées piémontaises, par les cols de Montgenèvre, de la Traversette et de Larche. Elles ont tout naturellement servi à

conduire les hommes, Dauphinois ou Piémontais, vers la basse Provence. Ils n'ont eu qu'à rejoindre ou à suivre la Durance pour arriver au Pays d'Aigues.

Eux aussi, comme les Savoyards, sont arrivés en grand nombre dans les années 1510.

LIGURIE

Il est surprenant de rencontrer ici des habitants de la Riviera de Gênes. Ils sont pourtant plus d'une trentaine à suivre le chemin que leur ont montré les premiers d'entre eux venus habiter Pertuis. Par exemple François Marsal, marié en 1450 avec Jeannette, fille d'un savetier de Pertuis, et dont les descendants sont aubergistes pendant plusieurs générations. Viennent ensuite les Pin, les Arnaud, les Ferrat, les Natte, les Onde, les Pisan, qui, eux aussi, font souche à Pertuis, alors qu'Aramon Brigas se fixe à la Tour-d'Aigues et Nicolas Amalbert à Cadenet...

A lui seul, le petit village de Ceriana, au nord de San Remo, envoie en Pays d'Aigues 19 "figouins", surnom qui leur est donné à tort dans les actes notariés, puisqu'il désigne les habitants du hameau de Figounia, au-dessus de Vintimille, et qu'aucun authentique "figoun" n'a en réalité mis les pieds au Pays d'Aigues.

Pourquoi donc ces étrangers de Ceriana, de Porto-Maurizio, de Salea Albenga sont-ils venus s'établir à Pertuis et dans sa région? La vie qu'ils menaient là-bas était-elle si pénible qu'ils aient eu envie d'en changer? Il faut savoir que des Génois avaient eux aussi, à la même époque, colonisé, repeuplé l'arrière-pays niçois et toute la vallée de l'Argens. La route n'était donc pas bien longue, qui les menait par la haute Provence et le val de Durance, jusqu'à Pertuis.

PIÉMONT

Il est bien difficile de parler des Piémontais, après les travaux érudits sur l'immigration vaudoise en Luberon, tout particulièrement ceux de Gabriel Audisio et d'Elisabeth Sauze. Je me bornerai à quelques remarques, suggérées par les contrats de mariage recensés.

Les immigrants sont arrivés de tout le versant oriental des Alpes, voire d'au-delà de Turin, et non seulement des vallées dites "vaudoises". Le seul marquisat de Saluces fournit le quart de l'effectif total des Piémontais. Et tous, à l'exception des "Vaudois", s'éparpillent à travers le Pays d'Aigues, de Beaumont à Cadenet, en passant par la Tour-d'Aigues, Grambois, Pertuis et Vaugines.

Résidence	Lourmarin et villages vaudois	Pertuis	La Tour-d'Aigues	Cadenet	Cucuron	Autres
Mariages	42	40	18	15	13	27

Rappelons que ce tableau rend compte uniquement des unions contractées en Pays d'Aigues et qu'en sont exclus les hommes déjà mariés à leur arrivée, comme c'est généralement le cas pour les chefs de famille vaudois. Ceci explique le nombre relativement peu élevé des mariages de Piémontais à Lourmarin et dans les villages dits vaudois.

Parmi les corps de métiers repérés, on trouve des tisseurs, des cardeurs, quatre tailleurs de pierre, deux tailleurs d'habits et deux merciers, un "bâtier", un forgeron, un menuisier, et encore deux cochers et deux barbiers, un pelletier, un marchand, un apothicaire et même deux notaires. L'un d'eux, Me Jean de Posse, originaire de Carmagnole au sud de Turin, instrumente à Pertuis durant douze ans, de 1484 à 1496; l'autre, Me Esprit Monge, fils d'un savetier du marquisat de Saluces, travaille aussi à Pertuis durant vingt ans et marie deux de ses filles à des confrères pertuisiens.

Il est encore intéressant de remarquer qu'à l'exception d'un muletier, d'un forgeron, d'un tailleur d'habits et d'un cardeur, aucun homme originaire des vallées vaudoises n'a d'autre métier que celui de laboureur ou de cultivateur. On ne saurait s'en étonner puisque ce sont eux surtout qui vont remettre en valeur le terroir du Pays d'Aigues.

MODES D'IMPLANTATION

On peut maintenant se poser une question. Tous ces immigrés, ces "étrangers" qui s'installent en pays inconnu, ont-ils un statut particulier? des conditions à remplir? oserai-je dire un contrat d'embauche? Trois cas peuvent être envisagés.

Implantation individuelle

L'implantation individuelle classique s'amplifie avec l'augmentation des besoins. Les artisans, les travailleurs savent qu'ils trouveront à s'employer au sud du Luberon. Les premiers arrivés le font vite savoir. Avec deux bras, quelques outils, du savoir-faire et un petit pécule, même si l'on est seul, on peut tenter sa chance. Il sera facile de fonder un foyer avec une fille du pays ou avec une émigrée. Ce sont sans doute les artisans qui, en majorité, ont dû s'implanter ainsi.

Contrat d'accapt

Les travailleurs agricoles, ceux qui connaissent la terre, ont à leur disposition un acte juridique, le contrat d'accapt (*accapitum* en latin). C'est un contrat individuel passé avec un propriétaire de biens fonciers. Moyennant le versement perpétuel d'un cens ou redevance annuelle, le travailleur entre en possession de terres qui lui sont concédées et qu'il doit remettre en culture.

Acte d'habitation

Dernière façon de s'implanter: l'acte d'habitation. Celui-ci a été longuement étudié par les spécialistes de l'histoire vaudoise. Il s'agit encore d'un contrat, mais passé cette fois entre le seigneur d'un terroir ruiné et un groupe de personnes nommément désignées, pour venir défricher, remettre en culture ce terroir et habiter perpétuellement, eux et leurs héritiers, un village abandonné. C'est un acte important, solennel, qui établit avec précision les droits et les devoirs de chaque partie.

Le seigneur donne des emplacements pour les maisons et les étables, des champs pour les labours, des terres pour les vignes, les jardins, les vergers, les chènevières. Le seigneur prévoit encore les pâtures pour les troupeaux et accorde des droits de chasse sur ses réserves.

En contrepartie, les familles sont soumises à la prestation de foi et d'hommage au seigneur, au versement d'un cens en argent ou en nature, prélevé sur les récoltes ou sur le croît des bêtes. Obligation leur est faite d'utiliser le four et le moulin seigneuriaux, de se prêter à des corvées, de résider à demeure ou sinon de prévoir un remplaçant.

C'est ainsi que Cabrières d'Aigues est repeuplé en 1495 par 78 familles vaudoises de Freissinières, en Dauphiné, qui passent un contrat d'habitation avec noble Raymond d'Agoult, baron de la Tour-d'Aigues.

Il en est de même à Vitrolles, en 1504, où le seigneur de Céreste installe 9 colons; à Lourmarin où noble Foulque d'Agoult fait venir 47 familles des vallées vaudoises du Piémont. De même à Saint-Martin-de-la-Brasque et Peypin d'Aigues en 1506; à Mérindol, à la Motte-d'Aigues, à Villelaure enfin en 1511 avec des habitants de Janson, de Sivergues ou avec d'autres résidant déjà sur place.

La relation entre ces différentes formes d'installation est ainsi décrite par Elisabeth Sauze: "La plupart des Alpains ont pris, seuls ou en petits groupes, le chemin du bas pays où ils se sont fixés pour des raisons de commodité dans des localités déjà habitées, seules susceptibles de leur offrir des possibilités immédiates d'habitat et de travail. Dans un second temps et selon

les occasions qui se présentaient, certains ont sollicité l'autorisation ou répondu aux offres faites par les seigneurs de faire revivre les villages abandonnés."

INSERTION ET ASSIMILATION

Si les actes d'habitation prévoient les conditions qui régissent l'installation des colons, on ne sait pas grand-chose sur la façon dont ils réussissent leur insertion et, peu à peu, leur intégration. On peut penser que plusieurs facteurs les ont aidés.

En premier lieu, l'intérêt économique lié au contrat d'habitation ou d'accapt, contrat qui offre bien des avantages en échange des servitudes imposées à ceux qui décident de redonner vie aux villages morts et aux terres en friche.

Ensuite, la plupart des immigrés partagent avec les natifs du Pays d'Aigues une langue dont le fonds est commun, le provençal. Malgré des variantes régionales indiscutables (accent et expressions), elle est comprise par tous, tant bien que mal.

Enfin, la fondation d'un foyer aide à supporter les nouvelles conditions de vie, puis facilite l'insertion.

S'il est arrivé seul, célibataire ou parfois veuf, l'immigré se marie sur place soit avec une fille transplantée comme lui, soit, dans une proportion égale, avec une provençale du Pays d'Aigues. Ce pourcentage se modifie peu à peu: la part des mariages avec les filles du pays se fait de plus en plus importante dans la mesure où les villages se repeuplent, où le nombre des filles à marier augmente et où la vague d'immigration se ralentit puis s'éteint. Si, en revanche, l'immigré est arrivé avec femme et enfants, c'est probablement par l'intermédiaire de ces derniers que l'insertion s'effectue le plus facilement.

A l'opposé, il faut souligner l'importance de l'endogamie vaudoise: tout Vaudois, qu'il vienne du Piémont ou du Dauphiné, épouse une Vaudoise. C'est un réflexe de défense pour protéger les valeurs auxquelles il tient plus que tout, valeurs qui ont fait de lui un persécuté, puis un réfugié et, quelques années plus tard, en feront un martyr. Cette endogamie se perpétuera parmi les descendants de ceux qui, au moment des persécutions de 1540-1545, choisiront la fidélité.

Le réseau familial, une fois ébauché, se renforce par un autre biais. On est frappé par la fréquence des mariages de filles venant de Savoie, du Dauphiné ou d'ailleurs, dont les parents ne résident pas en Pays d'Aigues. Mises à part celles qui se louent pour les travaux saisonniers, elles n'ont pourtant pas fui le domicile paternel pour chercher époux et fortune ailleurs! La réponse se trouve dans le contrat de mariage. Un frère de la future, ou souvent un oncle, est déjà installé, qui à Pertuis, qui à Mirabeau ou dans quelque autre village. Le frère fait venir sa

soeur, ou l'oncle sa nièce. Il lui procure du travail, la place comme servante chez un marchand, un hôtelier ou un bourgeois. Il l'héberge et c'est chez lui qu'un beau jour se fait le mariage, le plus souvent avec un enfant du pays. Ainsi en est-il d'Anastasie Chailhol, originaire d'Abriès, en Queyras, qui se marie à Cadenet chez son parent Jacques Favat, lui aussi d'Abriès; de Marthe Chauvet, de Val-des-Prés, en Dauphiné, qui se marie à Pertuis chez son frère Claude; de Magdeleine Segnoret, venant de Saint-Paul-sur-Ubaye, dont le contrat de mariage est passé dans la grotte de son cousin Jehan, à Cucuron, etc.

CONCLUSION

On aimerait savoir ce que pensaient, dans leurs bastides isolées ou dans leurs maisons à l'abri des murailles des bourgs, ces gens venus d'ailleurs pour s'établir en Pays d'Aigues.

Comment furent-ils accueillis? Si la majeure partie des villageois comprenaient qu'il était nécessaire d'avoir plus de tailleurs de pierre, de savetiers ou de cardeurs, fussent-ils étrangers, il est possible que d'autres n'aient pas vu d'un très bon oeil des arrivants qui leur ravissaient, pour les remettre en culture, des terres depuis si longtemps dévolues à la pâture, qui occupaient ou reconstruisaient des bastides ruinées bien utiles pour y abriter les bêtes. D'autres ont peut-être redouté le mystère entourant les croyances, les pratiques cachées de ceux qui, sans le proclamer, étaient de religion vaudoise mais se montraient en même temps fidèles à l'orthodoxie romaine. L'intégration de tous fut payée de renoncements, de peines, de vexations acceptées, mais grâce à cela le Pays d'Aigues a repris vie.

En conclusion, je m'adresserai à tous ceux qui, comme moi, en faisant leur généalogie, se sont découvert des racines en Pays d'Aigues, en pays d'Apt ou dans d'autres régions de Provence. Si vous avez le courage et la curiosité de remonter assez loin dans le temps, vous découvrirez probablement, pour ne pas dire sûrement, que coulent dans vos veines, comme dans les miennes, quelques gouttes de sang de ces gens venus d'ailleurs. Qu'ils soient Dauphinois, Savoyards, Auvergnats, Piémontais ou Angevins, qu'ils soient vaudois ou catholiques, tous ceux-là sont nos pères et nous leur devons une part de ce que nous sommes.

Je ne peux m'empêcher de penser avec une tendre ironie à ma mère, qui disait avec candeur: "Nous, les Cambe et les Jarret, depuis toujours, nous sommes de Cadenet et de Pertuis." C'est à elle que je dédie ces lignes.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Fonds notariaux du Pays d'Aigues entre 1356 et 1540. Archives Départementales de Vaucluse, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque Municipale d'Avignon. Les actes utilisés sont répertoriés dans:

BERTHELOT, C. *Le Pays d'Aigues (Vaucluse): contrats de mariage et testaments, 1356-1539.* (Répertoire déposé aux Archives Départementales de Vaucluse et au Cercle Généalogique de Vaucluse)

Ouvrages consultés

Le Pays d'Aigues: inventaire général des monuments et des richesses archéologiques de la France. Paris: Imprimerie Nationale, 1981.

Histoire de la France rurale., sous la direction de Georges DUBY, t. 2. Paris: Seuil, 1975.

AUDISIO, G. *Les Vaudois du Luberon: une minorité en Provence (1460-1560)* Mérimod: Association d'Études Vaudoises et Historiques du Luberon, 1984.

AUDISIO, G. *Une grande migration alpine en Provence (1460-1560).* Turin: Deputazione Subalpina di Storia Patria, 1989.

DES GARETS, M.L. *Le Roi René, 1409-1480.* Paris: La Table Ronde, 1946 et 1980.

LETRAIT, J.J. "Les actes d'habitation en Provence, 1460-1560", *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1965.

MIQUEL, M. *Quand le bon Roi René était en Provence.* Paris: Fayard, 1979.

SAUZE, E. "L'installation des Vaudois dans le Luberon", *Décades d'Études Vaudoises du Luberon, Lourmarin de Provence*, 24 juillet-5 août 1975.

Sommaire

Le chevalier de Buoux et les capucins	René BRUNI	1
Une famille originale d'Apt : Les AUDE		
Le prêtre, le chevalier et le neveu	René BRUNI	7
Histoire de Mollégès	Christian GRAUD	18
Le repeuplement du Pays d'Aigues 1450-1540	Chantal BERTHELOT	21

Ce bulletin a été imprimé avec la participation :

Conseil Général de Vaucluse

des communes :

Apt (84)
Bédarrides (84)
Caromb (84)
Isle-sur-la-Sorgues (84)
Oranges (84)
Saint-Andiol (13)
Sorgues (84)



